

« réduire aux proportions d'une force purement humaine, et
 « ceux qui ne craignent d'imputer à l'Eglise son inique condamnation,
 « alors qu'elle fut portée par des hommes ennemis acharnés de ce
 « Siège apostolique. »

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Sylvestre, le 10; à Sainte-Croix, le 12; à Saint-Ferdinand, le 14.—Par décision de Son Eminence le cardinal Taschereau : M. Ls Couture, chapelain chez les Franciscaines, est nommé vicaire à Saint-Thomas de Montmagny; M. B. Paradis, vicaire à Déchambault; M. J. Rouleau, vicaire à l'Ancienne Lorette; M. Jules Kérouac, vicaire à Charlebourg; M. Ls Nap. Fiset, vicaire à Saint-Galixte de Somerset; M. D. Chenard, vicaire à Saint-Ferdinand; M. Jos. Morin, du vicariat de l'Ancienne Lorette, au vicariat de Saint-Thomas de Montmagny; M. Chenard, du vicariat de Saint-François de la Beauce à Sainte-Anne de la Pocatière; M. F. Gagnon au vicariat de Saint-François de la Beauce; M. Garon, curé à la Rivière-à-Pierre; M. Couture, curé à Saint Séverin; M. Naud, curé au Sacré-Cœur de Jésus; M. Ficher, vicaire à Saint-Casimir; M. Lamothe, chapelain des Franciscaines de Sainte-Anne de Beaupré. M. Poirier, ancien missionnaire agricole, passera l'année au Séminaire de Chicoutimi, en qualité de professeur de musique.

Chicoutimi.—La clôture de la première retraite pastorale, prêchée par le R. P. Tielen, a eu lieu le premier septembre.—M. l'abbé Lauriault, ancien curé de Sainte-Agnès, est nommé chapelain de l'Hôpital de la Baie Saint-Paul, et M. Louis Gagnon, curé de Saint-Fulgence, le remplace à Sainte-Agnès; M. Gagnon, curé de l'Anse Saint-Etienne, est nommé missionnaire au Labrador, et aura pour vicaire M. Ed. Bossé; M. Perron de la Baie des Mille-Vaches, devient curé de Saint-Fulgence; M. Girard, de Saint-Félicien, ira exercer le ministère à la Baie Saint-Paul, et M. S. Tremblay le remplace à Saint-Félicien.—Le poste de Bersimis est confié aux PP. Oblats, et celui du Sault au Cachon, est annexé à la Baie des Mille Vaches.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf